

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

n° 13 LA LETTRE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE
AVRIL 2017

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

TEMPS DE PAUSE

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et par souci de prudence et de neutralité (articles L52-1 et L52-8 du Code électoral), la parution de l'éditorial du président de la communauté urbaine Orléans Métropole est suspendue.



Orléans Métropole s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie territorial, avec l'objectif de définir une stratégie et un plan d'actions pour 2018. Une démarche importante pour l'avenir, et qui compte sur la mobilisation des acteurs du territoire.

2

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Transition énergétique, une stratégie à définir

3

ÉNERGIE

Compteur Linky : déploiement dès le 1^{er} juin

DÉCHETS

Et si on se mettait à composter ?

4

SANTÉ

Inauguration de l'unité d'odontologie

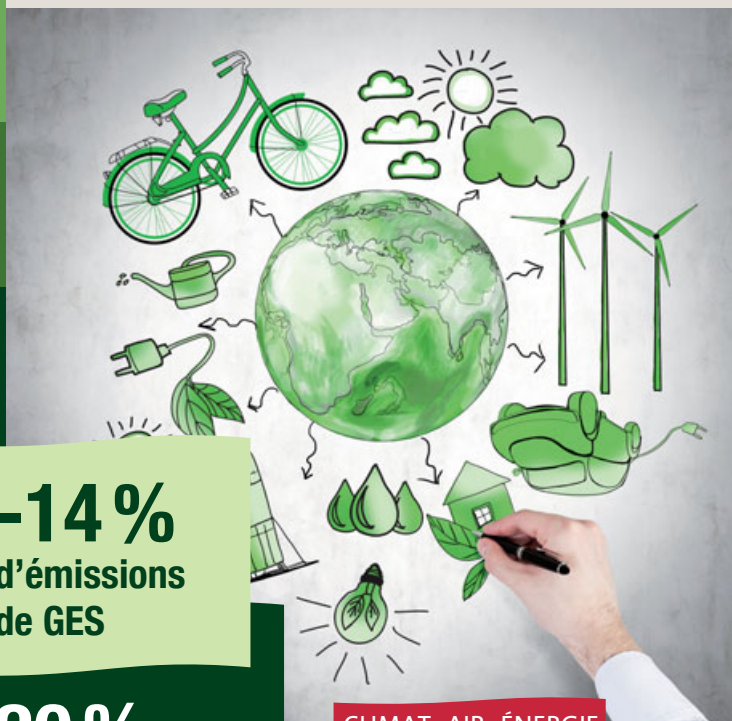
TRIBUNES LIBRES

INFOS PRATIQUES

**ORLÉANS
MÉTROPOLÉ**

Naturellement Val de Loire

Transition énergétique, une stratégie à définir



-14%
d'émissions
de GES

20%
d'amélioration
de l'efficacité
énergétique

23%
d'énergies
renouvelables
dans la
consommation
totale

CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

Orléans Métropole s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie territorial, avec l'objectif de définir une stratégie et un plan d'actions pour 2018. Une démarche importante pour l'avenir, et qui compte sur la mobilisation des acteurs du territoire. Explications.

Le top départ a été donné il y a quelques semaines. La Communauté urbaine Orléans Métropole élabore son Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET), démarche qui a été rendue obligatoire par la *Loi de transition*

énergétique pour la croissance verte (lire encadré).

Un PCAET, kezaquo? C'est une sorte de tableau de bord qui, à l'échelle d'un territoire donné – ici la CU Orléans Métropole et ses 22 communes –, fait correspondre un programme d'actions à des objectifs en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'idée est de rendre le territoire non seulement plus respectueux mais aussi plus robuste et résilient. « *L'obligation réglementaire n'est pas une fin en soi mais doit constituer un véritable point d'appui* », estime Christian Dumas, conseiller spécial délégué à l'Énergie et à la Transition énergétique.

La métropole orléanaise ne part évidemment pas de rien, communauté urbaine et communes ayant déjà impulsé des actions dans des cadres de référence tels que l'Agenda 21, le Plan Climat-Énergie territorial (première génération), la Charte agricole, le Schéma de cohérence territoriale – en cours de révision –, le Programme d'amélioration de l'habitat, le Dicrim (risques majeurs)... Ces démarches, et les résultats qui vont avec, vont nourrir le diagnostic, étape préalable à la rédaction d'un PCAET.

CONSTRUCTION EN TROIS TEMPS

Où en est le territoire sur les questions du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air? Quelles sont ses potentialités? Pour définir ce profil, le groupement Explicit/Safege/Itinéraires Droit Public, choisi par Orléans Métropole pour l'accompagner dans cette démarche, va mobiliser et consulter les acteurs et experts du territoire durant le printemps.

Ce diagnostic sera ensuite présenté au conseil de communauté de juillet.

Ces données en main, il s'agira de définir un schéma directeur à l'horizon 2030 et 2050, en fonction de scénarios: un premier sans déploiement de politique locale énergie/climat, un second permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi et un troisième plus volontariste qui engage vers l'énergie neutre voire positive. Trois réunions thématiques seront programmées cet automne pour informer et consulter les habitants. Et à l'issue sera rédigé un livre blanc.

Enfin, dernière étape l'année prochaine avec l'élaboration du fameux PCAET pour la période 2018-2024, qui permettra de positionner et d'engager le territoire vers la transition énergétique.

Que dit la loi ?

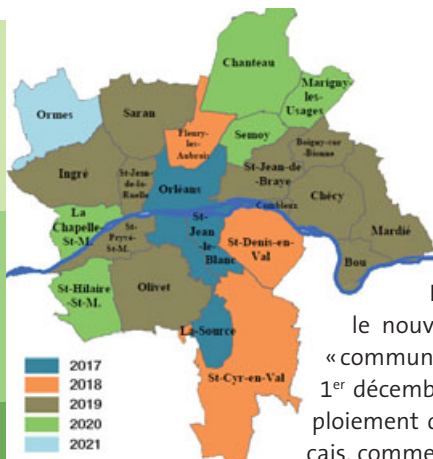
Publiée le 18 août 2015, la *Loi de transition énergétique pour la croissance verte* a fait évoluer les « plans climat-énergie territoriaux » en « plans climat-air-énergie territoriaux ». Et pour que ces plans couvrent un bassin de vie approprié et cohérent, c'est aux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) qu'il revient de les réaliser et de les adopter avant le 31 décembre 2018.

www.territoires-climat.ademe.fr

« *La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas*, rappelle Christian Braux, vice-président pour l'Environnement, l'Écologie urbaine et la Prévention des risques majeurs. *Je souhaite donc que l'on soit très pragmatique.* » « *Le projet de territoire fera référence à cette réflexion, ajoute-t-il, avec Christian Dumas, et à cette obligation de mettre en œuvre.* » ■

A. DIT.





ÉNERGIE Compteur Linky : déploiement à partir du 1^{er} juin

Expérimenté depuis 2010 dans les départements du Rhône et d'Indre-et-Loire, le nouveau compteur électrique « communicant » Linky est, depuis le 1^{er} décembre 2015, en phase de déploiement dans tous les foyers français, comme le prévoit la loi de transition énergétique. Ce qui représente un total de 35 millions de compteurs installés par Enedis (ERDF) d'ici à 2021.

Dans la métropole orléanaise, cette mise en place débutera le 1^{er} juin prochain, à Orléans (La Source puis les autres quartiers) et Saint-Jean-le-Blanc, et se poursuivra jusqu'en 2021, avec un rythme soutenu en 2019 et 2020 (voir carte). Ce projet est accompagné par Orléans Métropole pour les communes en concession communale comme Orléans, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye et Saran, et par le Département pour les communes relevant de la concession départementale.

Que vous apporte le compteur Linky? D'abord, ce compteur permet à l'usager d'accéder à sa consommation électrique en temps réel pour ainsi mieux la maîtriser et faire des économies; ces dernières oscillent entre 10 et 15% dans les territoires déjà équipés. Les factures sont établies sur la consommation réelle et

non plus sur la base d'une consommation estimée et régularisée tous les six mois. Mise en service, relevé, adaptation du contrat, modification de puissance se font à distance et non plus sur rendez-vous. Enfin, ce système permet de détecter et d'identifier les problèmes ou pannes de réseau plus rapidement.

Pour autant, certains consommateurs se disent inquiets sur le risque sanitaire et l'atteinte à la vie privée. Sur le premier point, deux études récentes de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) observent que les niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques générés par les compteurs Linky sont nettement plus faibles que ceux de la majorité des appareils électroménagers, ampoules basse consommation ou ordinateurs, et bien évidemment qu'un téléphone portable. Sur l'aspect intrusif, il est précisé que le compteur n'enregistre que les seules données de consommation électrique globale du foyer, sans faire de différence entre télévision, lave-vaisselle ou chauffe-plat! Aucune donnée personnelle (nom, coordonnées bancaires, etc.) ne transite dans le système. Ces données appartiennent au client et ne sont donc pas transmissibles à un tiers sans accord.

Les abonnés des communes concernées recevront un courrier d'Enedis environ 45 jours avant la date d'intervention afin de convenir d'un rendez-vous pour le changement de compteur. Il faut compter 30 minutes de pose, non facturée au client.

Infos sur www.enedis.fr/linky-le-compteur-communicant.derdf

GESTION DES DÉCHETS Et si on se mettait à composter?

Depuis 2003, Orléans Métropole est fortement mobilisée en faveur de la réduction des déchets, à travers un faisceau d'actions qui passent, entre autres, par la formation et l'équipement en matériel de compostage. Quelque 16 500 familles en sont aujourd'hui équipées, et une nouvelle campagne s'ouvre pour élargir le cercle. Deux types d'ateliers sont proposés, jusqu'au 6 avril, pour « coller » au mieux aux usages et aux aspirations des intéressés. En détails :

- une formule « pratique » d'1h30 pour s'initier au compostage, en intérieur et en extérieur... Ces rendez-vous sont programmés les mercredis et samedis, en matinée ou dans l'après-midi,
- une formule « rapide » de 45 mn pour acquérir la recette et les bons gestes. Les ateliers ont lieu les mardis et jeudis, en fin de journée ou le soir.

À l'issue, Orléans Métropole remet gratuitement un guide du compostage et des fiches conseils, ainsi qu'un composteur. Les ateliers sont accessibles sous condition : habiter le territoire métropolitain et ne pas posséder déjà un composteur remis par l'Agglo. Inscription obligatoire via le formulaire disponible sur www.orleans-metropole.fr ou en appelant le 02 38 56 90 00.



APPLICATION

Pédalez malin !

Le retour des beaux jours s'accompagne bien souvent de celui de la petite reine, qui redevient alors le moyen de transport le plus agréable pour circuler dans la Métropole. Depuis septembre, un nouvel outil vient faciliter les déplacements des cyclistes. Une application gratuite pour smartphone, baptisée Geovelo, un calculateur d'itinéraires pour les cycles, s'appuyant sur une cartographie participative. L'application (également en ligne sur Internet) permet en effet de calculer son trajet et propose des itinéraires adaptés à toutes les pratiques du vélo, du parcours le plus sécurisé au plus rapide en passant par le recommandé, en choisissant en priorité les pistes, bandes cyclables et rues peu passantes pour assurer confort, sécurité et tranquillité. Et si un problème est détecté sur l'itinéraire, les utilisateurs peuvent le signaler directement via l'appli ou sur le site. Malin!

Disponible sur Google Play Store et App Store
www.geovelo.fr/orleans



Dans le cadre de la nouvelle gouvernance impulsée par Orléans Métropole et les communes, la direction mutualisée des Systèmes d'information a inauguré ses locaux, le 10 mars, en mairie d'Olivet.

L'unité d'odontologie croque l'avenir à pleines dents

Après un an d'exercice, l'unité d'odontologie du CHR d'Orléans a été inaugurée le 6 mars en présence des acteurs qui se sont mobilisés pour son ouverture: Agence régionale de santé, Université, CHR, collectivités et professionnels de santé. Cette ouverture fait, en effet, partie des solutions privilégiées pour enrayer la forte dégradation de la démographie des chirurgiens-dentistes constatée à l'échelle régionale. En accueillant et en formant des étudiants en odontologie, on se donne plus de chance de fixer, dans l'Orléanais, les chirurgiens-dentistes de demain. L'unité « Bernard Pedretti » (qui fut président du Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes) est installée au rez-de-chaussée du bâtiment du Samu et compte, entre autres, quatre salles de soins dentaires autonomes et informatisées, ouvertes au public. Elle



Inauguré le 6 mars, l'unité d'odontologie porte le nom de Bernard Pedretti, ancien président du Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes.



Le Centre-Val de Loire, comme d'autres régions, cumule plusieurs difficultés: une faible densité de praticiens, soit 40,9 pour 100 000 habitants selon un état des lieux réalisé en 2013-2014, contre 63 pour 100 000 habitants en France; un vieillissement de cette population de chirurgiens-dentistes; et une sous-dotation en places en odontologie au regard de la population. D'où la forte mobilisation des acteurs publics et des institutions sanitaires en faveur de projets comme l'unité d'odontologie du CHR d'Orléans.

dispense de la formation aux étudiants en odontologie, placés sous la responsabilité d'un praticien hospitalier spécialiste en médecine bucco-dentaire, le Dr Charlotte Gallazzini. Douze étudiants y réalisent leur stage de troisième cycle durant un semestre au sein de l'unité d'odontologie et de cabinets libéraux de la région. À noter que l'enseignement en odontologie est géré de manière interrégionale, le Centre-Val de Loire étant rattaché à l'université de Nantes. En 2016, l'unité a déjà formé 15 étudiants et reçu plus de 1 300 patients. Tous les soins bucco-dentaires, ainsi que les réhabilitations prothétiques, sont pratiqués; les prises en charge chirurgicales spécialisées se font avec le service de chirurgie maxillo-faciale. **Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30, prise de rendez-vous au 02 38 74 47 22.**

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 13 avril 2017,
à 18h, centre municipal d'Orléans

STAGES ET APPRENTISSAGE

Orléans Métropole programme un rendez-vous « Objectif Apprenti'stage » (stages, contrats de professionnalisation et d'apprentissage), le 29 mars, salle Pellicier, à Orléans, en partenariat avec Pôle emploi. Accès libre de 13h à 17h. **Infos : www.objectifapprentissage.fr**

JOB DATING « 45 ANS ET + »

Le 7 avril, une opération emploi spécifique est proposée aux « 45 ans et + », au centre de conférences, de 14h à 17h. Cette action est menée par le service Emploi d'Orléans Métropole, Pôle emploi et l'Udel, en partenariat avec des entreprises qui recrutent. Les rencontres se déroulent en deux phases: un « speedmeeting » de 30 mn où chaque recruteur reçoit simultanément trois candidats afin de faire connaissance. Puis le « jobdating » à proprement parler, durant lequel le recruteur évalue les compétences de chaque candidat (15 mn chacun).

COCORICO!

Les 5 et 6 avril, deux startups du Lab'O participent au SidO, le salon international dédié à l'Internet des objets, à Lyon. G-Keep développe une solution de réservoir de poids-lourd connecté et Janasense, un service connecté de prévention des risques de fragilité de la personne, pour anticiper et mieux accompagner.

JOURS FÉRIÉS : COLLECTE DES DÉCHETS

Les habitants dont la collecte de déchets coïncide avec un jour férié: 17 avril, 1^{er} et 8 mai, et 5 juin, vont recevoir dans la première quinzaine d'avril une information sur les collectes de rattrapage. Ils peuvent également consulter la cartographie du site: **www.orleans-metropole.fr**

En raison de la période préélectorale pour les scrutins présidentiel et législatif de 2017, et en accord avec les groupes siégeant au conseil de la communauté urbaine Orléans Métropole, la parution des tribunes est suspendue.